



Lancement officiel des
activités de célébration
des 50 ans du CAMES

Issoufou Mahamadou

élevé à la Dignité de Grand-Croix
dans l'OIPA/CAMES.

CAMES INFO

Directeur de publication :

Pr Bertrand MBATCHI

Rédacteur en Chef :

M. Zakari LIRE

**Rédacteurs en Chef
associés :**

M. Ulvick J. A. HOUSSOU

M. Assalih JAGHFAR

Rédacteurs :

Pr Bertrand MBATCHI

Mme Pascaline KOURAOGO

M. Assalih JAGHFAR

M. Guillaume NIKIEMA

Pr Abou NAPON

M. Zakari LIRE



■ S.E.M. BRIGI RAFINI,
Premier Ministre du Niger,
lit « CAMES INFO »

01 BP 134 Ougadougou 01, Burkina Faso

Téléphone : (+226) 25 36 81 46

Télécopie : (+226) 25 36 85 73

courriel : cames@lecames.org

Site internet : www.lecames.org





ÉDITORIAL

« QUI N'AVANCE PAS RECULE... »

Pr Bertrand MBATCHI

Secrétaire Général du CAMES

L'histoire de l'évolution de l'humanité, nous révèle que les espèces actuelles ont dû opérer des mutations pour justifier leur survie. En effet face à l'adversité de l'environnement dynamique, les lois de la sélection naturelle font en sorte que seul les individus de l'espèce qui font preuve d'adaptation sont préservés. Les autres voire toute l'espèce entière, faute d'adaptation sont voués à la disparaître.

Cette loi, applicable aux organismes vivants, peut s'étendre dans une certaine mesure aux institutions faites de femmes et d'hommes et animées par eux. C'est d'ailleurs, pourquoi on peut dire que la modernisation d'une institution ne saurait être perçue abusivement comme un luxe, mais plutôt comme une posture de veille permanente, car elle sous-entend cette nécessité d'adaptation, pour prendre au mieux en compte les évolutions de l'environnement.

En effet, une institution qui se veut utile et compétitive doit savoir développer des mécanismes qui lui permettent de manière efficiente d'interroger sans populisme son environnement, pour proposer les meilleures évolutions capables de préserver sa compétitivité de manière multiforme et durable.

Dans ce sens, les observateurs attentifs de l'histoire du CAMES sauront reconnaître que le plan stratégique de développement du CAMES (PSDC) horizon 2015-2019, aura été un instrument innovant et structurant, porteur d'une vision participative et inclusive de la modernisation de l'institution.

Il ne s'agit pas d'un effet de mode ou d'une vision de l'esprit, puisque méthodiquement ce plan s'attache à améliorer l'existant en prenant en compte, les défis actuels qui constituent les sources d'innovation et les atouts qui représentent des niches à mieux exploiter.

La traduction de cette vision salubre, à l'échelle des acteurs constitue cependant une œuvre de longue haleine, parce que comme le dit l'adage, les habitudes ont la peau dure. Et tout un chacun des acteurs se trouve mieux confortablement assis dans ses habitudes.

C'est ainsi que plusieurs chantiers ont été lancés. Ils portent comme noms : (i) l'éthique et la déontologie, (ii) la modernisation des outils de gestion administrative, juridique et financière, (iii) le numérique dans les activités du CAMES, (iv) l'assurance qualité, (v) la valorisation de l'enseignement de la recherche et de l'innovation, (vi) le partenariat et les projets thématiques innovants et (vii) la communication.

L'assurance qualité, sous son double aspect interne et externe constitue dans cette feuille de route institutionnelle, le cœur de métier du CAMES. Cet axe a été le plus exploré, pour plusieurs raisons dont une relève fondamentalement de son caractère transversal, dans tous les secteurs d'activité du CAMES.

C'est ainsi qu'outre les référentiels qualité et les guides qui ont été élaborés, le processus d'évaluation CCI a connu des aménagements. Dans le cadre de ces aménagements, en phase avec la démarche qualité, on peut citer la suppression de l'anonymat des signataires des deuxièmes rapports d'évaluation respectivement pédagogique et de recherche.

Cette décision innovante a été judicieusement jugée mieux en phase avec la démarche qualité, qui conçoit l'évaluation comme un processus visant à amener de manière responsable et non fantaisiste, celui qui est évalué à s'inscrire dans une dynamique de changement, d'amélioration continue afin de mieux réussir.

C'est pourquoi, pour que cet objectif soit véritablement atteint, la responsabilité de l'évaluateur doit être mieux encadrée, en faisant en sorte qu'à tout moment il soit capable de répondre de ses avis, en assumant et assurant leurs défenses scientifiquement.

Au-delà des tergiversations actuelles, par parallélisme des formes, cette pratique devrait s'étendre aussi au rapport qui est fait sur l'ensemble du dossier du candidat. En effet, il ne s'agit pas de s'arrêter en si bon chemin et aucune raison présentement avancée, ne peut résister à la raison d'être du CAMES qui consiste à fonctionner dans le respect de la démarche qualité, en tant qu'agence régionale de cette problématique multidimensionnelle, pour ses Etats membres.

Nous devons alors savoir oser franchir une étape nouvelle dans l'appropriation de la démarche qualité dans nos procédures, pour renforcer sous cet angle, dans ce cas précis, l'objectivité et l'attractivité du programme des Comités consultatifs Interafricains. En cela un adage bien populaire nous y encourage bien et nous y instruit, en affirmant que celui qui n'avance pas recule...



Plan stratégique

DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

alumni-CAMES

*Ensemble, laissons à la postérité
une empreinte positive de notre qualification
par le CAMES.*

QUI EST ALUMNI DU CAMES ?

Enseignants-chercheurs et Chercheurs
ayant réussi au moins une fois, à un programme
de qualification du CAMES.

POURQUOI MOBILISER LES ALUMNI ?

- ✓ Pour un renforcement du lien entre le CAMES et les Enseignants-chercheurs et Chercheurs promus ;
- ✓ Pour un impact singulier et significatif au profit du développement du CAMES ;
- ✓ Pour construire un dispositif solidaire et dynamique, en vue d'un bon déploiement des activités du Plan Stratégique de Développement du CAMES ;
- ✓ Pour construire une relation mutuelle stable, pérenne et enrichissante pour les générations futures.

QUELS SONT LES AVANTAGES OFFERTS AUX ALUMNI CAMES ?

- ✓ Inscription sur les bases de données dédiées et sur l'annuaire des alumni CAMES ;
- ✓ Aide à la promotion de l'expertise ;
- ✓ Mentorat et coaching ;
- ✓ Participation aux séminaires et ateliers de co-développement ;
- ✓ Invitation aux activités du CAMES ;
- ✓ Valorisation des travaux ;
- ✓ Veille et gestion de l'e-réputation.

QUELS PROJETS POUR LES ALUMNI CAMES ?

- ✓ Développer une plateforme web dédiée aux échanges, au partage d'expériences et à la promotion d'expertise entre alumni du CAMES
- ✓ Editer l'annuaire des alumni du CAMES.

www.lecames.org

*Pour un enseignement supérieur et une recherche de qualité
au service du développement des États membres*

SOMMAIRE

Jubilé d'or du CAMES : Les célébrations lancées à Niamey. -----	6
Réunion extraordinaire du CCG : Levée d'anonymat des rapporteurs, lors de l'évaluation des CCI du CAMES, un vœu encore pieux... -----	8
Cinquantenaire du CAMES: Le Comité national d'organisation installé -----	10
Hommage aux anciens Secrétaires Généraux décédés. -----	11
CRUFAOCI : Un nouveau bureau élu. -----	12
Amélioration de la gouvernance et promotion de l'assurance qualité dans les institutions d'enseignement supérieur membres : La CRUFAOCI et le CAMES en synergie d'action. -----	14
Assurance qualité : Le CAMES adopte deux nouveaux outils au service de la gouvernance des universités de son espace. -----	16
Assurance qualité : Le Comité consultatif de l'initiative HAAQA adopte son plan d'action 2018 -----	17
Solidarité agissante au Secrétariat Général du CAMES : Un premier bureau pour la mutuelle du personnel-----	18
Ordre international des palmes académiques du CAMES : SEM. Issoufou Mahamadou élevé à la Dignité de Grand-Croix. -----	19
Extraits du discours SEM Issoufou MAHAMADOU, en réponse à la distinction -----	20

Jubilé d'or du CAMES : Les célébrations lancées à Niamey.

Niamey, la capitale de la République du Niger, pays dans lequel le CAMES a vu le jour en 1968, a abrité le 23 janvier 2018, la première partie des festivités marquant le cinquantenaire notre institution panafricaine de référence.



Présidium de la cérémonie du lancement officiel de la célébration du jubilé (Niamey, janvier 2018).

Les activités commémoratives ont eu lieu du 21 au 25 janvier 2018 et ont consisté à (i) un Interview du Secrétaire Général au Journal Télévisé de 20h30 de Télé Sahel (ii) une réunion extraordinaire du CCG (iii) un colloque international sur le CAMES du futur (iv) la 2e Rencontre internationale des Dirigeants d'Entreprise et des Patronats de l'Espace CAMES (RIDEPEC) et (v) la cérémonie de décoration du Président de la République du Niger, reçu dans l'Ordre international des palmes académiques du CAMES.

Une cérémonie d'ouverture sous la présidence du Premier Ministre

Le Ministre d'État, Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, M. Albadé ABOUBA assurant l'intérim du Premier ministre, a présidé le 23 janvier 2018, au Palais des Congrès de Niamey, le lancement officiel du cinquantenaire du CAMES.

La cérémonie s'est déroulée en présence des membres du Gouvernement, du Vice-président du Conseil des Ministres du CAMES, M. Alkassoum MAÏGA, par ailleurs Ministre burkinabè de l'Enseignement Supérieur, du Pr Bertrand MBATCHI, Secrétaire Général du CAMES, des membres du corps diplomatique accrédité au Niger, des enseignants-chercheurs et chercheurs, des étudiants ainsi que de plusieurs invités.

Dans son allocution, le Premier Ministre a.i s'est réjoui de l'initiative du CAMES de célébrer le lancement de son Cinquantenaire, à Niamey, berceau du CAMES.

Ce dernier a également salué l'action du CAMES, qui selon lui constitue un cadre idéal qui permettrait aux États membres, de s'ouvrir au monde, afin de prendre en charge leurs défis de développement économique et social.

Pour emboîter le pas au Premier Ministre nigérien a.i, le Vice-président du Conseil des Ministres du CAMES, le Ministre burkinabè de l'Enseignement Supérieur, de la recherche et de l'innovation, a rappelé que la mise en œuvre des programmes statutaires du CAMES a permis à notre espace commun

« Le Niger se félicite de la création à Niamey, le 22 janvier 1968 par le Président DIORI HAMANI et ses Pairs de l'Organisation Commune Africaine et Malgache (OCAM) qui enfantera du CAMES, mais aussi que d'être désigné pour abriter en juillet 2018, l'instance des Comités Consultatifs Interafricains (CCI) chargée d'assurer la promotion en grades des enseignants-chercheurs et chercheurs des institutions d'enseignement supérieur », a dit SEM. Albadé ABOUBA.

de se doter d'institutions et des centres de recherche de qualité et de renom, des enseignants-chercheurs promus, à travers les Comités consultatifs interafricains (CCI) et les Concours d'Agrégation du CAMES.

Quant au Secrétaire Général du CAMES, le Pr Bertrand MBATCHI, il s'est réjoui de l'envergure prise par notre Institution commune en 5 ans, depuis notamment l'adoption du premier Plan stratégique de

développement du CAMES en 2013 à Cotonou, au Bénin. Aujourd'hui, grâce à son action et à son rayonnement, « le CAMES est cité comme un meilleur modèle d'intégration Africaine », a laissé entendre le Pr Bertrand MBATCHI. En moins de 4 ans d'exécution du PSDC, il déclare que « l'espoir et l'espérance sont autorisés en ce qui concerne le déploiement dudit plan au niveau du Secrétariat général ». Il plaide pour une meilleure sensibilisation et appropriation par les universités et centres de recherche. Toute chose qui nécessite des moyens supplémentaires qu'il oeuvre à mobiliser dans le cadre du plan stratégique.

En effet, le CAMES est confronté à un certain nombre de défis liés au manque de ressources financières et humaines. Ces ressources devraient lui permettre de contribuer lui-même à cet effort de sensibilisation et d'appropriation des institutions sous-tutelle, tout en soutenant la concurrence saine avec d'autres organisations d'Afrique ou d'ailleurs, à vocation similaire. Ce retour à Niamey pour lancer les festivités de son cinquantième constitue, pour le CAMES, une occasion pour organiser la réflexion sur son futur.



Vue partielle de l'assistance à l'un des panels du Colloque international sur le CAMES du futur organisé à Niamey, à l'occasion du lancement officiel de la célébration de son jubilé.

Un colloque international sur le CAMES du futur

Un colloque international sur le thème « **CAMES, 50 ans de construction d'un espace harmonisé de l'enseignement et de la recherche en Afrique : acquis, défis et perspectives** » a été organisé du 23 au 24 janvier 2018, au Palais des congrès de Niamey.

Les participants à cette assise, sous la supervision du Président du Comité local d'organisation, le Pr Habibou ABARCHI, ont débattu autour de panels sur les problématiques de la « *Professionalisation et Employabilité* », de la « *Gouvernance et leadership* » et sur le « *CAMES du futur* ». Auparavant, un panel introductif, animé par le Secrétaire Général, sur les attentes du CAMES, a porté sur le thème « *Pour une vision de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation au-delà du cinquantième du CAMES* ».

À l'issue des débats, un corpus de recommandations a été porté à l'attention des États membres, du CAMES et des Institutions d'enseignement supérieur et de recherche.

Ces recommandations, ont été symboliquement transmises au Président de la République du Niger, SEM Issoufou MAHAMADOU, avant son élévation à la Dignité de Grand-Croix de l'OIPA/CAMES. Elles portent aussi bien sur la « *Gouvernance* » que sur la « *Recherche* » et « *l'Enseignement* ».

Pour s'inscrire sur la droite ligne de l'esprit des pères fondateurs, le Secrétaire Général du CAMES a rappelé une des phrases du discours de Son Excellence Feu Diori HAMANI, lors de l'ouverture de la conférence des Chefs d'État de l'OCAM, le 22 janvier 1968 : « *Les institutions valent par l'esprit qui les anime, par leur souplesse qui permet les adaptations aux situations nouvelles* », avant de remettre lesdites recommandations.

Ces recommandations, tout comme celles des réflexions organisées à Cotonou et à Yaoundé, alimenteront la réflexion sur le CAMES du futur, à l'occasion de la Conférence internationale sur l'enseignement supérieur, lors du jubilé du CAMES en mai-juin 2018, à Ouagadougou, au Burkina Faso.



SEM. Albadé ABOUBA, Ministre d'état en charge de l'Agriculture et de l'Élevage, Premier Ministre p.i, lors de la cérémonie de l'élévation à la Dignité de Grand-Croix du Président de la République du Niger.

Réunion extraordinaire du CCG : Levée d'anonymat des rapporteurs, lors de l'évaluation des CCI du CAMES, un vœu encore pieux...

La 6e réunion extraordinaire du Comité Consultatif Général (CCG) s'est tenue, le 22 janvier 2018, à Niamey au Niger, en marge de la célébration du lancement officiel des 50 ans du CAMES. Cette rencontre a permis aux membres de se prononcer sur (i) le projet relatif à l'édition d'un outil de partage de bonnes pratiques dans l'espace CAMES, qui a débouché sur l'élaboration d'un projet de labels institutionnels du CAMES, (ii) les nouveaux référentiels qualité du CAMES et un guide d'auto-évaluation qui s'y rapporte, (iii) l'adoption d'un projet de déclaration AQ CAMES, (iv) l'état d'avancement du projet de Dépôt institutionnel du CAMES (DICAMES), (v) les modalités d'appropriation du programme Silhouette du CAMES, en lien avec les Comités consultatifs interafricains (CCI) et (vi) la problématique de l'anonymat des rapporteurs lors de l'évaluation CCI.



Présidium de la cérémonie d'ouverture de la Réunion du CCG extraordinaire, le 22 janvier 2018 à Niamey. De gauche à droite : Pr Mamadou Saïdou, Recteur de l'UAM de Niamey, Pr Bertrand Mbatchesi, SG/CAMES, SEM. Yahouza Sadissou, Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, SEM. Sani Abdourahamane, Ministre des Enseignement secondaires et Pr Maurice SOSSO, Recteur de l'Université de Yaoundé I, Vice-Président du CCG/CAMES.

Circonsrits autour d'un ordre du jour très serré, en raison des autres activités prévues dans le cadre des activités de lancement du cinquantenaire du CAMES, les travaux du CCG présidés, par le Professeur Maurice SOSSO, Recteur de l'Université de Yaoundé I, en sa qualité de Vice-Président de cette instance, ont essentiellement servi de cadre à l'examen d'un ensemble de documents et de projets élaborés par le Secrétariat général du CAMES.

Ainsi le projet d'édition de bonnes pratiques en Assurance qualité dans l'espace CAMES, fruit d'une analyse des recommandations collectées des dix ateliers de formations organisées par le CAMES depuis 2007 a obtenu une validation du CCG. Il en est de même du projet de labels CAMES qui en constitue une suite logique. En effet, la synthèse précitée des

recommandations des 10 ateliers a montré qu'en termes de bonnes pratiques, ces labels correspondent aux domaines les plus évoqués.

La promotion des labels CAMES qu'il convient de mettre en œuvre, qui n'est pas à confondre avec l'accréditation CAMES, devrait voir émerger dans les IESR de l'espace CAMES, une spécialisation dans ces domaines prépondérants de la qualité qui deviendraient ipso facto, leur marque distinctive. La culture de ces labels pourrait être considérée comme une étape, préparant progressivement les établissements à une labélisation institutionnelle CAMES.

Le CAMES dispose désormais de « référentiels qualité » consolidés par des ajustements, inspirés des réalités du

terrain établies suite à l'utilisation, à titre pilote, desdits référentiels. Pour mémoire, il s'agit des référentiels qualité (i) d'évaluation des formations, en présentiel, (ii) d'évaluation des formations à distance, (iii) d'évaluation de la recherche et (iv) d'évaluation institutionnelle. Le guide d'auto-évaluation qui a été élaboré en conséquence a été également adopté et devrait aussi encourager et faciliter cette démarche, comme étape préparatoire à une évaluation externe, en vue d'élaborer un plan stratégique institutionnel ou d'obtenir une accréditation. Ce résultat est le fruit d'un partenariat fécond que nous saluons entre le CAMES, l'UEMOA et l'AUF.

Dans la perspective de la célébration du cinquantième du CAMES, le projet de déclaration des Ministres de l'Enseignement supérieur des États membres qui sera porté à leur attention pour adoption afin de marquer l'ancrage de l'Institution à l'assurance qualité a reçu l'aval du CCG.



Photo de famille des participants à la cérémonie d'ouverture du CCG extraordinaire (Niamey, janvier 2018)

Le projet DICAMES de thèses, mémoires, et produits scientifiques de l'espace CAMES, en chantier depuis quelques mois, sous forme pilote a été adopté pour une extension ultérieure à une échelle plus grande, dans les différentes institutions d'enseignement supérieur et de recherche (IESR), après manifestation d'intérêt. Des lettres d'entente seront prochainement signées avec les IESR intéressées, pour le déploiement dudit projet. Outre la valorisation et la visibilité de la recherche scientifique de chaque IESR impliquée dans le projet, que le DICAMES autorise, il permet aussi de disposer localement d'une base de données de toute la recherche ainsi que de prendre date en matière de recherche. Ce dernier atout pourra participer à la lutte contre le plagiat, un phénomène qui mine insidieusement différents niveaux académiques.

En ce qui concerne la bonne appropriation du programme silhouette du CAMES, afin d'en tirer les dividendes attendus depuis sa conception, deux points ont fait l'objet d'échanges intenses, aux fins d'une meilleure sensibilisation et adhésion : la question d'actualisation des adresses e-mail des promus du CAMES, potentiels experts institutionnels et la nécessité pour ces experts d'analyser les dossiers exclusivement de manière numérique.

Sur la base d'une enquête adressée aux promus du CAMES, il est apparu que bien qu'une majorité soit disposée à une évaluation totalement numérique, certains souhaitent maintenir parallèlement, le format physique. Cette question mérite d'être mieux étudiée en termes économique et stratégique, pour permettre au CAMES de franchir une étape importante et essentielle, pour le passage au tout numérique qui est la finalité du programme Silhouette du CAMES.

Dans cette même veine, si l'on veut plus tard adresser de manière optimale, directement les dossiers aux différents évaluateurs, il convient de disposer des courriels fiables. Pour y parvenir, le CAMES doit fournir aux présidents et recteurs d'universités, après chaque promotion d'enseignants chercheurs et chercheurs, une liste actualisée des enseignants-chercheurs et chercheurs, en vue d'un regard croisé qui permettrait un meilleur toilettage et ajustement.

S'agissant de la problématique de l'anonymat des rapporteurs, malgré le plaidoyer fait pour demander sa levée afin de renforcer la responsabilité dans leur acte d'évaluation, conformément aux principes fondamentaux de la démarche qualité, le CCG a estimé que le contexte culturel de notre espace ne se prêtait pas encore à une telle pratique.

Il faut signaler que dans le cadre des évaluations des enseignants chercheurs et des chercheurs en France, par exemple, le candidat connaît l'identité du rapporteur et le rapport signé peut lui être envoyé à sa demande. Cette démarche qu'on peut suivre permet d'atteindre le premier objectif sur l'évaluation en assurance qualité, le démarrage d'un processus de changement.

C'est le lieu d'inviter les membres du CCG à oser davantage, en franchissant le Rubicon, comme ils l'ont fait récemment pour les deuxièmes parties confidentielles pédagogiques, de recherche ou institutionnelles. La suppression de la confidentialité de cette pièce a plutôt permis, contrairement aux craintes exprimées par certains à l'époque, d'œuvrer au renforcement de la responsabilité dans les analyses, du climat de confiance entre parties prenantes et surtout représente une meilleure adhésion, à la démarche qualité dans le processus d'évaluation lors des CCI.

Cinquantenaire du CAMES: Le Comité national d'organisation installé

Le Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du Burkina Faso, Pr Alkassoum MAÏGA a procédé le lundi 26 février 2018 à son cabinet à Ouagadougou, à l'installation officielle du Comité d'organisation du 50ème anniversaire et de la 35ème session du Conseil des Ministres du CAMES, qui se tiendront en fin mai et début juin 2018 à Ouagadougou.



Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI) et le SG du CAMES posent avec les membres du Comité d'organisation du cinquantième anniversaire, présidé par le Pr Tanga Pierre ZOUNGRANA, Secrétaire général du MESRSI et assisté du Pr Abou NAPON, Directeur des programmes 1 du CAMES.

Ce Comité a été créé par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du Burkina Faso le 22 février 2018. Il est chargé, entre autres, d'arrêter l'orientation générale des festivités du cinquantième et l'agenda du Conseil des ministres et d'en assurer l'organisation technique et matérielle.

Sous la supervision de Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI), le Comité d'organisation du cinquantième anniversaire et du Conseil des ministres du CAMES est composé d'une cellule de supervision, d'une cellule de coordination et de huit (08) commissions techniques. La Présidence du Comité a été assurée par le Pr Tanga Pierre ZOUNGRANA, Secrétaire Général du MESRSI et la Vice-Présidence par le Pr Abou NAPON, Directeur des programmes du CAMES.

Le Ministre Alkassoum MAÏGA a appelé le Comité à une synergie d'action afin de rendre concrète la préparation du cinquantième du CAMES, dans les meilleurs délais. Il a également instruit l'ensemble des responsables des commissions techniques à élaborer, en concert avec leurs membres, les termes de référence et le plan de travail afin d'avoir le quitus de la coordination pour réaliser les travaux à temps.

Pour sa part, le Secrétaire Générale du CAMES, le Pr Bertrand MBATCHI, a invité chaque membre du comité à donner le meilleur de lui-même, aux fins de réussir l'organisation des festivités du cinquantième, le conseil des ministres et le colloque international sur le CAMES du futur.

Hommage aux anciens Secrétaires Généraux décédés.

À l'aune des célébrations du cinquantenaire de notre Institution, le Pr Bertrand MBATCHI s'est incliné devant les tombes des anciens Secrétaires Généraux du CAMES décédés, au cours d'une mission de travail qui l'a conduit à Cotonou (Bénin) et à Lomé (Togo). Il s'est également rendu à Toma, village natal du Pr Joseph Ki-Zerbo, pour se recueillir sur sa tombe.

À Cotonou, le Secrétaire Général a rendu hommage au Pr Henri Valère KINIFFO, troisième Secrétaire Général du CAMES, décédé le 02 novembre 2010. À Lomé, le 20 mars 2018, il s'est incliné devant la tombe du Pr Kotso-Emmanuel Kokou NATHANIELS, deuxième Secrétaire Général du CAMES, décédé le 07 novembre 2007. Le vendredi 18 mai 2018, une délégation à la tête de laquelle il était, s'est rendue, à Toma (Burkina Faso), pour se recueillir sur la tombe du Pr Joseph Ki-ZERBO qui a dirigé le CAMES de 1968 à 1980.

La délégation a été accueillie par une assemblée composée de la famille KI-ZERBO, de quelques notables du village et de Madame le Haut-Commissaire de la Province de Nayala. En prenant la parole, le représentant de la famille puis le chef de canton ont souhaité la bienvenue à la délégation du CAMES. Ils ont exprimé leur fierté vis-à-vis de leur fils, qui a su mettre son savoir au service de l'Afrique toute entière, avant d'en appeler à la pérennisation et à la prospérité de son œuvre.

Quant au Secrétaire Général du CAMES, il a précisé que le CAMES était venue à Toma, en pèlerin pour rendre hommage et témoigner sa gratitude à son premier Secrétaire Général, qui selon lui « a fait preuve d'une main heureuse, car il a semé une graine qui porte des bons fruits aujourd'hui ». Et d'ajouter que « nous sommes venus nous ressourcer, associer le Pr KI-ZERBO à la dynamique actuelle du CAMES, et demander sa bénédiction pour que les réflexions en cours, sur le CAMES du futur, soient fructueuses ».

Le reste de la visite fût en effet un véritable pèlerinage qui a conduit la délégation au caveau du Père Dii Alfred Simon Diban Ki-Zerbo, géniteur du professeur Ki-ZERBO qui, toute sa vie durant a été une lumière au service des pauvres et des malades. Au vu de ses œuvres reconnues par toute l'église Catholique, sa famille se bat pour le faire béatifier.

La vie d'une institution est inséparable du nom des principaux responsables ayant présidé à ses destinées.

Nous rappellerons ici ceux qui se sont succédés à la tête du Secrétariat général du CAMES. Notre Institution en aura connu six Secrétaires Généraux, de sa création à nos jours. Ce sont le Burkinabè Joseph Ki-Zerbo (1968-1980), le Togolais Kotso-Emmanuel Kokou NATHANIELS (1982-1988), le Béninois Henry-Valère Kiniffo (1988-1992), le Burkinabé Rambré Moumouni Ouiminga (1992-2000), le Sénégalais Mamadou Moustapha Sall (2000-2011) et le Gabonais Bertrand Mbatchesi depuis 2011.



Pr Joseph Ki-ZERBO
1^{er} SG du CAMES de 1968 et 1980.



Pr Emmanuel K. NATHANIELS
SG du CAMES de 1982 à 1988.



Pr Henri-Valère KINIFFO
SG du CAMES entre 1988 et 1992.



Pr Rambré M. OUIMINGA
SG du CAMES de 1992 à 2000.



Pr Mamoudou Moustapha SALL
SG du CAMES de 2000 à 2011.



Pr Bertrand MBATCHI
SG du CAMES depuis 2011

CRUFAOCI : Un nouveau bureau élu.

Du 19 au 22 février 2018, l'Université de Dschang (Cameroun) a abrité l'Assemblée Générale de la Conférence des Recteurs des universités francophones d'Afrique et de l'océan Indien (CRUFAOCI). La cérémonie d'ouverture de cette assise a été présidée par le Ministre de l'enseignement supérieur du Cameroun, le Pr Jacques FAME NDONGO, Président en exercice du Conseil des Ministres du CAMES.



Photo de famille avec le Ministre de l'enseignement supérieur du Cameroun, le Pr Jacques FAME NDONGO, Président en exercice du Conseil des Ministres du CAMES.

Organisée à l'initiative du Recteur de l'Université de Dschang, le Pr Roger Antoine PÉPIN TSAFACK NAFOSSO, l'Assemblée Générale de la CRUFAOCI a consisté à la tenue d'une réunion de son bureau et à une activité de renforcement des capacités. Celle-ci a connu la participation d'une vingtaine des Recteurs et Présidents d'université pour la réunion statutaire.

Des activités de renforcement de capacités

Les travaux ont porté, dans l'ensemble, sur le bilan de mise en œuvre du plan d'action 2015-2017, l'adoption du rapport d'activités 2017 et l'élection du nouveau bureau de la Conférence. Le renforcement des capacités a consisté en la formation des participants à deux modules en lien avec la gouvernance universitaire et le leadership.

Pour rappel, l'élaboration des formations à la gouvernance et au leadership répond à une demande du CAMES, en vue de mieux renforcer les compétences des enseignants-chercheurs souvent appelés à des postes de direction, sans une formation ou une préparation préalable.

Les travaux ont été d'une grande importance, car ils ont permis, selon le président de la CRUFAOCI, aux « participants de s'enrichir mutuellement, de rafraîchir leurs idées et de consolider les savoirs en matière d'assurance qualité et de gouvernance universitaire ». Il est désormais question pour les Recteurs et participants de s'approprier les instruments et outils du CAMES, ensuite de les opérationnaliser pour une implémentation progressive et généralisée de la culture de la qualité dans leurs institutions.

Au terme des consultations, Madame le professeur Tidou Abiba Sanogo, présidente de l'Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa (Côte d'Ivoire) a été plébiscitée à la tête de l'organisation. Jusque-là Vice-présidente de la CRUFAOCI, elle remplace à ce poste le Professeur Mahamout Yaya, Recteur de l'Université de Sarh (Tchad).

Pr Tidou Abiba SANOGO, Présidente du bureau de la CRUFAOCI

La Présidente est assistée de deux vice-présidents : le Prof. Roger Tsafack Nanfosso de l'Université de Dschang, 1er Vice-président statutaire de la CRUFAOCI, dirige la sous-région de l'Afrique centrale, tandis que le Prof. Saïdou Mamadou, Recteur de l'Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger), 2e Vice-président, administre la sous-région de l'Afrique de l'Ouest.

Le nouveau bureau, mis en place pour trois ans, avec comme chantiers prioritaires la promotion de la visibilité de la CRUFAOCI, le renforcement de la gouvernance des revues CRUFAOCI, à travers la mise en place des comités scientifiques, et enfin le meilleur positionnement stratégique de la CRUFAOCI au sein du CAMES. Ce mandat est placé sous le signe de la dynamique collective car c'est « ensemble que nous ferons de la CRUFAOCI un acteur majeur de la consolidation des liens entre les universités d'Afrique » dicit le recteur de l'Université de Dschang, premier Vice-président de la CRUFAOCI.



Pr Tidou Abiba Sanogo, Présidente de l'Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, nouvelle Présidente de la CRUFAOCI.

Les autres membres du bureau de la CRUFAOCI



Prof. Roger Tsafack Nanfosso de l'Université de Dschang, 1er Vice-président statutaire de la CRUFAOCI, dirige la sous-région de l'Afrique centrale



Prof. Saïdou Mamadou, Recteur de l'Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger), 2e Vice-président, administre la sous-région de l'Afrique de l'Ouest.



Prof. Bertrand MBATCHI, Secrétaire Général du CAMES, Secrétaire permanent de la CRUFAOCI.

Amélioration de la gouvernance et promotion de l'assurance qualité dans les institutions d'enseignement supérieur membres : La CRUFAOCI et le CAMES en synergie d'action.

A l'occasion de l'Assemblée Générale de la Conférence des Recteurs des Universités francophones d'Afrique et de l'Océan indien (CRUFAOCI) qui s'est tenue à Dschang, du 19 au 22 février 2018, les Responsables d'établissement d'enseignement supérieur et leurs points focaux en assurance qualité ainsi que des auditeurs venus du Cameroun et des pays de l'espace CAMES ont bénéficié d'une formation de haut niveau en gouvernance, leadership et démarche qualité.



Vue partielle de l'assistance à l'atelier de formation en gouvernance, leadership et démarche qualité (Université de Dschang, février 2018).

Partant du constat que le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche et notamment leurs cadres dirigeants ont plus que jamais besoin de leviers structurants de nature multiforme touchant à la fois aux aspects administratifs, juridiques, matériels, humains et financiers pour leur permettre d'améliorer les performances de leurs institutions, les participants ont été édifiés par le programme de formations mis en place par le CAMES.

Il faut dire que, pour accroître la performance des institutions d'enseignement supérieur et de recherche, le CAMES avec notamment l'appui de l'UEMOA a mis à leur disposition un référentiel qualité servant à la fois à l'auto-évaluation ainsi qu'à l'évaluation externe des programmes de formation, de recherche, mais aussi un module de formation à la

gouvernance institutionnelle. Et ce sont les experts de cet important dispositif d'accompagnement qui ont animé l'atelier de formation et ont permis à l'assistance d'être éclairés sur leurs objectifs et leurs logiques.

Au titre de la gouvernance institutionnelle et en matière de leadership, les Pr Bonaventure MVE ONDO et Claude LISHOU, après avoir animé une séance sur la gestion des conflits à l'université autour d'un jeu de rôles, ont édifié les participants sur l'ensemble du module de formation que le CAMES vient de mettre en place. Ce module qui comporte 15 leçons de 2 heures chacune porte chacune sur des sujets aussi variés que l'analyse stratégique, la gestion du temps et de l'agenda, le tableau de bord, la conduite des réformes et bien d'autres encore.



Photo des participants après l'élection du nouveau bureau de la CRUFAOCI

Il peut être suivi entièrement ou à la carte, en présentiel (dans le cadre de séminaires dédiés) ou à distance. Enfin, les autorités universitaires peuvent, à la demande, bénéficier d'un accompagnement spécifique en fonction des besoins exprimés.

De leur côté, le Dr Brusil Miranda METOU, Maître de conférences agrégée et le Pr. Geneviève BARRO ont présenté respectivement, en vue de leur appropriation et vulgarisation, le nouveau référentiel qualité du CAMES issu de l'expérience pilote réalisée sous le leadership de l'AUF et du CAMES à l'issue de l'évaluation d'une quinzaine d'établissements africains d'enseignement supérieur. Ils ont aussi présenté le guide d'auto-évaluation issu de cette même logique.

Le Pr Mamadou SARR, quant à lui, a présenté les autres outils du CAMES pour l'assurance qualité, à savoir : le guide méthodologique pour la mise en place d'une cellule d'assurance qualité interne (AQI), l'inventaire de bonnes

pratiques en assurance qualité proposées par le CAMES au terme d'une dizaine d'années d'organisation d'ateliers de sensibilisation en assurance qualité, les différents labels qualité CAMES comme première étape d'une différenciation qualité des établissements d'enseignement supérieur dans le processus ultérieur de leur accréditation institutionnelle, et enfin le projet de Déclaration du Conseil des Ministres du CAMES sur ce paradigme à vocation mondiale.

Le Bureau de la CRUFAOCI a particulièrement souligné la nécessité de tous les établissements membres de partager ces outils et ces formations à l'attention de leur communauté. Car comme le rappelait le Recteur de l'Université de Dschang, « la lumière n'est pas faite pour être mise sous le boisseau », les universités doivent s'engager de manière responsable pour mieux assumer leur responsabilité de lieu de formation et de recherche, mais aussi de formation à la citoyenneté et à la paix.



Le Secrétaire Général du CAMES (à droite) et le Pr Mamadou SARR (à gauche)



Le Secrétaire Général du CAMES (à droite) et le Pr Bonaventure MVE-ONDO (à gauche)

Assurance qualité : Le CAMES adopte deux nouveaux outils au service de la gouvernance des universités de son espace.

Ouagadougou a abrité, du 17 au 19 janvier 2018, l'atelier de restitution des résultats de deux groupes de travail dédiés respectivement à l'élaboration d'une version révisée de référentiels du CAMES et à celle d'un guide d'auto-évaluation des universités africaines. À l'issue des discussions des experts, une version consolidée des deux documents a été proposée, pour validation, à l'attention des instances scientifique (Comité consultatif général, CCG) et politique (Conseil des ministres).



Vue partielle des participants à l'atelier (Ouagadougou, janvier 2018)

Co-organisé par le CAMES et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), l'atelier a réuni 14 experts en assurance au siège du Secrétariat général du CAMES, à Ouagadougou, au Burkina Faso. Les travaux se sont déroulés sous la présidence du Professeur MBATCHI, Secrétaire général. La séance d'ouverture a été ponctuée par trois interventions. Il s'agit de l'allocation du représentant de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de celle du Directeur général de l'Institut de la Francophonie pour la Gouvernance universitaire (IFGU) et du discours d'ouverture du Secrétaire général du CAMES.

Les différentes interventions ont permis de relever le dynamisme du partenariat entre les trois institutions partenaires et leur contribution commune au développement de l'assurance qualité de l'enseignement supérieur en Afrique. Le Secrétaire général du CAMES, dans son propos, a notamment rappelé que l'ensemble des outils adoptés par les experts au cours de l'atelier seront soumis aux instances scientifique et politique de son Institution, pour validation et/ou adoption au profit de la communauté universitaire.

Au cours de la réunion, les coordonnateurs des deux groupes d'experts ont présenté la version révisée de référentiels qualité dédiés à l'évaluation des offres de formation, des institutions et des programmes de recherche d'une part et le guide d'auto-évaluation des universités africaines d'autre part.

Les discussions qui s'en sont suivies ont permis de mettre en relief des éléments permettant d'améliorer le contenu des deux

documents. Pour ce qui est du guide d'auto-évaluation, il a été recommandé (i) d'alléger le document (ii) de faire ressortir clairement le but de l'auto-évaluation dans l'introduction (iii) de mettre en évidence les points les plus importants et (iv) d'améliorer la visibilité et l'articulation des grandes étapes de l'auto-évaluation.

Les référentiels révisés se veulent inclusifs, comme en témoigne le nombre élevé d'éléments de preuve (518). Dans la trame des échanges les participants se sont posés un certain nombre de questions par rapport à (i) la pertinence du domaine « Évaluation de la recherche » pour le référentiel d'évaluation des programmes de recherche (ii) à la nécessité ou non d'insertion du domaine « offre de formation continue en présentiel » dans le référentiel pour l'offre de formation en présentiel (iii) à l'intégration du référentiel FOAD ou non au référentiel de l'offre de formation comme troisième domaine.

Il a donc été suggéré de (i) de réduire le nombre d'éléments de preuves (ii) d'ajouter un nouveau domaine « offre de formation continue en présentiel » dans le référentiel pour l'évaluation des offres de formation et (iii) de séparer le référentiel FOAD du référentiel de l'offre de formation en présentiel.

À l'issue de l'atelier, la version revue des référentiels qualité du CAMES et le guide d'auto-évaluation des universités africaines ont été adoptés et feront l'objet d'une présentation à la prochaine réunion extraordinaire du CCG prévue à Niamey le 22 janvier 2018, en marge du lancement officiel des festivités du cinquantenaire de l'Institution.

Assurance qualité : Le Comité consultatif de l'initiative HAAQA adopte son plan d'action 2018

Les 21 et 22 mars 2018, le Comité consultatif de l'initiative HAAQA s'est réuni à Maputo, au Mozambique, pour faire le point de l'exécution du projet et adopter par la même occasion, son plan d'action pour l'année 2018.

Cinquième du genre, cette rencontre a connu la participation de la quasi-totalité des membres du comité de pilotage de l'initiative HAAQA pour l'harmonisation de l'assurance qualité en Afrique (voir encadré).

Le Conseil consultatif a examiné l'ensemble des points inscrits à son agenda : (i) l'état des lieux de l'harmonisation de l'assurance qualité en Afrique ; (ii) le processus de révision/validation des guides et standards d'assurance qualité pour l'enseignement supérieur en Afrique (ASG-QA) et les prochaines étapes pour leur finalisation ; (iii) l'examen de la méthodologie proposée pour les évaluations externes des agences nationales d'assurance qualité (iv) une étude de cas relative à l'évaluation d'une agence nationale d'assurance qualité en Afrique (v) le tour d'horizon de la situation de l'assurance qualité dans différentes régions d'Afrique (vi) le plan d'action 2018 de l'initiative HAAQA.

Le plan d'action 2018 présenté par Madame Élisabeth Colucci comprend notamment (i) l'opérationnalisation d'une phase pilote d'évaluation externe des agences nationales d'assurance qualité (sélection, auto-évaluation et réalisation de visites sur site) ; (ii) l'organisation en avril 2018 au Caire, en Égypte, d'un atelier de suivi à l'attention des participants du cours de formation en assurance qualité ; l'organisation d'un événement bilan en fin d'année 2018 pour la clôture officielle de l'initiative HAAQA.

Au cours de la rencontre, le représentant du CAMES, Monsieur Zakari LIRE, à l'instar de ceux des autres organisations sous-régionales, a dressé l'état des lieux de l'implémentation de l'assurance qualité dans les institutions et pays membres. Il a, au nom du Secrétaire Général, invité les partenaires à prendre une part active à la célébration du cinquantenaire de l'institution prévue en mai 2018 à Ouagadougou, au Burkina et qui devra inscrire le « CAMES nouveau » dans la dynamique du 21^e siècle, encore plus en phase avec les besoins réels socio-économiques de son espace.

Au terme de la consultation, des points devant faire l'objet d'un suivi ont été retenus à l'attention des acteurs impliqués dans la gestion du projet. Il s'agit entre autres de (i) lancement d'un appel à candidatures pour la sélection des agences candidates à une évaluation pilote ; (ii) l'amélioration de la visibilité du cadre panafricain d'assurance qualité (PAAQAF) ; (iii) l'élaboration d'une stratégie de communication pour la promotion des résultats du projet ; (iv) l'organisation d'une rencontre des partenaires techniques et financiers et des acteurs clés, en marge de la réunion finale du projet en vue d'une nouvelle contractualisation pour le développement de l'assurance qualité en Afrique.

Le représentant de l'Union africaine a clôturé la réunion en rappelant la nécessité de trouver des mécanismes de diffusion des résultats du projet HAAQA et d'élaborer un rapport final du projet HAAQA qui devra servir comme document de plaidoyer.

Membres du Conseil Consultatif de HAAQA

- Ana Maria Nhampule, National Council for Quality Assurance (CNAQ), Mozambique
- Kethamoni Naidoo, Council for Higher Education (CHE), Afrique du Sud (remplace Narend Baijnath);
- Chiedu Felix Mafiana, National Universities Commission (NUC), Nigeria
- Youhansen Eid, National Authority for Quality Assurance and Accreditation of Education, Egypt (ANQAHE (invité) ;
- Martin Oosthuizen, CEO, South African Regional University Association (SARUA)
- Piyushi Kotecha, Outgoing CEO, SARUA/Adviser, Afrique du Sud
- Prof. Bertrand MBATCHI, représenté par M. Zakari, Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES) ;
- Prof. Papa GUEYE, représenté par M. Abdou Cissé, ANAQ-Sup, Sénégal
- Sultan Al Orabi, Secretary General, Association of Arab Universities (AARU)

Excusés :

- Hassmik Tortian, UNESCO
- Alexandre Lyambabaje, Inter-University Council for East Africa (IUCEA)
- Achim Hopbach, AQ Austria
- Dierdre Lennan, European Union Commission

Groupe technique de travail

- Caty Dukearts, AEQES, Belgium
- Jeffy Mukora, Mozambique
- Rispa Odongo, Kenya
- Abdel Karim Koumaré, Mali
- Mocks Shivute and Anneley Willemse, Namibia
- Noel Saliu, Nigeria

Commission de l'Union africaine (CUA)

- Yohannes Woldetensae

Équipe du projet HAAQA

- Nicole Font (UB)
- Elizabeth Colucci (UB)
- Violet Makuku (AAU)
- Paula Ranne (ENQA)
- Stefan Bienefeld (DAAD)

Solidarité agissante au Secrétariat Général du CAMES : Un premier bureau pour la mutuelle du personnel

Conscients que la solidarité constitue une des valeurs cardinales dans la coexistence d'une société, les membres du Secrétariat Général du CAMES ont su la développer pour étendre voire consolider leur lien multiforme. C'est ainsi qu'est née la mutuelle du personnel du CAMES en 1999. Cette solidarité s'est fortifiée et structurée dans le temps et le premier bureau mis en place, devrait lui apporter un nouvel élan.



Le Secrétaire Général du CAMES entouré de quelques membres du personnel du Secrétariat général, après la cérémonie d'installation du nouveau bureau de la Mutuelle.

Longtemps géré par deux membres du personnel, la mutuelle dans la phase de son élan mis en place le 12 octobre 2017 un bureau officiellement installé le 23 mars 2018, par le premier responsable de l'Institution, le Secrétaire Général en personne. Cette installation traduit le soutien qu'il a toujours apporté à cette organisation et démontre ses attentes à l'égard de ce bureau, comme il l'a souligné lors de son intervention.

Le bureau est composé comme suit :

- Président : M. Pascal COULIBALY
- Vice-Présidente : Mme Félicité OUEDRAOGO
- Secrétaire Général : M. Briand IDOSSOU
- Trésorière : Mme Elisabeth OUEDRAOGO
- Trésorière Adjointe : Mme Virginie KARAMA
- Commissaire aux Comptes : M. Assalih JAGHFAR

Conformément à ses statuts, ce bureau devra travailler à :

- renforcer la solidarité entre ses membres ;
- promouvoir l'assistance mutuelle ;
- renforcer les liens de collaboration.

En disposant maintenant d'un statut et d'un règlement intérieur, cette mutuelle confirme sa maturité.

Même s'il est vrai que la mutuelle regroupe le personnel du CAMES, dans un monde de globalisation, elle s'est ouverte à son espace. Ainsi, la qualité de membre peut être accordée à toute personne en faisant la demande et qui épouse les idéaux de la mutuelle. Elle peut donc appartenir à l'une des catégories ci-après :

- membre d'honneur : toute personne reconnue comme tel par l'Assemblée générale en raison des services qu'elle a rendus ou est amenée à rendre à l'association et qui en accepte le titre ;
- membre bienfaiteur : toute personne ou groupe de personnes non membres du personnel du CAMES, venant matériellement ou moralement en aide à l'Association et qui accepte ce titre ;
- membre associé : toute personne s'intéressant en bien aux activités de la Mutuelle et qui en accepte le titre.

Convaincre de l'importance de la mutuelle serait un fait superfétatoire tant elle a le soutien de ses membres et aussi des enseignants-chercheurs et chercheurs de l'espace CAMES.



Ordre international des palmes académiques du CAMES : SEM. Issoufou Mahamadou élevé à la Dignité de Grand-Croix.

Le Président de la République du Niger, Chef de l'État, Son Excellence Monsieur Issoufou MAHAMADOU, a été élevé, le jeudi 25 janvier 2018, à la Dignité de Grand-Croix de l'Ordre international des palmes académiques (OIPA/CAMES) du CAMES.

C'était au cours d'une cérémonie solennelle organisée, au Palais des Congrès de Niamey, à l'occasion du lancement officiel des célébrations du 50e anniversaire du CAMES et en présence du Premier Ministre par Intérim Monsieur Albadé ABOUBA et du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Monsieur Yahouza SADISSOU ainsi que de nombreux invités.

Le CAMES a ainsi emboîté le pas à d'autres institutions et organismes qui ont distingué Son Excellence Issoufou MAHAMADOU, pour sa vision du développement, portée par le « Programme de renaissance du Niger ».

En agissant ainsi le CAMES entend témoigner à Son Excellence Issoufou MAHAMADOU et au peuple nigérien toute sa gratitude pour le soutien qu'il ne cesse de lui apporter. Un appui multiforme qui participe à la légitimation du CAMES sur la scène internationale, caractérisée désormais par la compétition des marques. **« C'est en reconnaissance à tous les efforts qu'il déploie dans le domaine de la dynamisation et de la revalorisation de l'enseignement supérieur au Niger et en Afrique, que le CAMES a décidé d'élever SEM. Issoufou MAHAMADOU, à la Dignité de Grand-croix de l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES »**, a déclaré le Secrétaire Général, le Pr Bertrand MBATCHI.

engagement en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche. « Cet engagement ira croissant comme le confirment les objectifs que nous nous sommes fixés dans le Plan de la Renaissance du Niger 2017-2021 », a-t-il dit. Et de poursuivre, « je reçois cette distinction comme un encouragement pour le Gouvernement en vue d'affronter ces défis avec une détermination redoublée, en poursuivant les efforts entamés ».

« Fort de la distinction dont vous venez d'honorer le Niger, je serai votre ambassadeur auprès de mes pairs et des organisations internationales, pour plaider en faveur de la promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche et pour plus de ressources financières en faveur du CAMES », a conclu le Président Issoufou MAHAMADOU.

Les distinctions de l'OIPA/CAMES visent à témoigner la reconnaissance du CAMES aux personnalités administratives et politiques qui ont contribué à son essor et au développement en Afrique, de systèmes d'éducation de qualité. La dignité de Grand-Croix est la distinction la plus élevée de cet ordre.

Le Président de la République a assuré le CAMES de son

LE PRÉSIDENT ISSOUFOU MAHAMADOU MAGNIFIE LE CAMES

Extraits du discours SEM Issoufou MAHAMADOU, en réponse à la distinction



« De tous les instruments d'intégration dont s'est doté notre continent, je considère, à long terme, que le CAMES est l'instrument d'intégration le plus décisif, car sa vocation concerne l'accumulation de ce que l'homme peut avoir de plus précieux : le savoir-faire et la connaissance, tous indispensables à la renaissance de notre continent. Fruit d'une vision élargie de l'avenir de notre continent, le CAMES, c'est l'intégration des cerveaux ; le CAMES, c'est la coopération des intelligences, c'est à dire la forme d'intégration la plus avancée, la plus achevée et, en contribuant à lutter contre l'ignorance et l'obscurantisme, il peut contribuer à renforcer cette vision, car l'ouverture d'esprit, que le savoir permet, élargit l'horizon et met l'homme au-dessus des replis identitaires au sein de son pays, d'abord, et à l'échelle du continent et du monde ensuite.

C'est pourquoi, je salue et encourage les activités innovantes en cours d'exécution au niveau du CAMES, notamment l'élaboration du guide de bonnes pratiques et des directives de l'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur. De telles initiatives sont indispensables pour assurer un enseignement de qualité et accroître l'attractivité des universités et institutions africaines dans un environnement mondial très compétitif et ouvert.

L'Afrique doit abriter des foyers de recherche et d'innovation de haut niveau et participer pleinement à ce rendez-vous du donner et du recevoir qui caractérise un monde de plus en plus globalisé.

L'Afrique doit cesser d'être une simple consommatrice de produits et innovations développés par d'autres de la même façon qu'elle doit poursuivre son combat pour sortir du pacte

colonial qui fait d'elle un simple réservoir de matières premières et un marché pour les produits manufacturés fabriqués ailleurs.

C'est la condition nécessaire pour l'émergence et le développement du continent. Certes, cela impose des exigences, des sacrifices et des coûts mais c'est à ce prix que des institutions comme le CAMES pourront remplir leur mission ».

« Fort de la distinction dont vous venez d'honorer le Niger, je serai votre ambassadeur auprès de mes pairs et des organisations internationales pour plaider en faveur de la promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche et pour plus de ressources financières en faveur du CAMES », a déclaré le Président Issoufou MAHAMADOU.

Au président de la République du Niger de dire aussi : « En dépit des efforts consentis, je sais que de nombreux défis jalonnent le chemin du développement de notre système éducatif en général et de l'enseignement supérieur en particulier. C'est pourquoi, je reçois la distinction de Grand-croix de l'Ordre international des palmes académiques du CAMES comme un encouragement pour le Gouvernement en vue d'affronter ces défis avec une détermination redoublée, en poursuivant les efforts entamés dont les plus récents sont, entre autres, l'amélioration des conditions de vie et de travail des enseignants chercheurs à travers un statut révisé, l'adoption d'un statut particulier pour les chercheurs de l'Institut national de recherche agricole, le retour des institutions de recherche nigériennes dans le système d'évaluation du CAMES, etc. »

9 SPÉCIALITÉS DE MASTER À ALEXANDRIE



Culture

- COMMUNICATION ET MÉDIAS
- GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL
- GESTION DES INDUSTRIES CULTURELLES



Environnement

- GESTION DE L'ENVIRONNEMENT
- GESTION DES AIRES PROTÉGÉES



Management

- GOUVERNANCE ET MANAGEMENT PUBLIC
- MANAGEMENT DE PROJETS



Santé

- POLITIQUES NUTRITIONNELLES
- SANTÉ INTERNATIONALE

L'Université Senghor propose, à Alexandrie et sur ses 10 autres campus en Afrique et en Europe, des masters spécialisés et des formations courtes répondant à des besoins de renforcement de compétences des cadres pour le développement de l'Afrique.

Forte d'un réseau, sans équivalent dans le monde, de plus de 150 professeurs et experts, venant de tout l'espace francophone ainsi que de ses collaborations avec de grandes institutions et organisations internationales, elle délivre des formations d'excellence, adaptées au contexte africain et à travers une pédagogie active centrée sur l'accompagnement de l'étudiant ou de l'agent en formation, dans son projet de professionnalisation.

En son siège à Alexandrie, l'Université Senghor accueille environ 200 étudiants après un concours sélectif auquel participent plus de 3000 candidats de 25 pays différents. Elle offre également 120 bourses pour suivre le programme de master en développement pendant 2 ans.

Engagée dans l'innovation et le développement de la culture entrepreneuriale, elle a créé l'observatoire des initiatives et des pratiques entrepreneuriales dans les universités de l'espace Cames.

Enfin, l'Université Senghor est engagée, aux côtés de l'Organisation Internationale de la Francophonie, dans la défense des droits humains et en faveur de l'égalité femme-homme.

Une nouvelle vision

Devenir un acteur majeur de la formation et du renforcement de capacités des cadres en Afrique et pour l'Afrique.

Une mission reformulée

former, en français, des cadres créatifs, capables de relever les défis du développement durable de l'Afrique.

Axes stratégiques

1

Accroître
l'impact de l'Université

2

Renforcer l'excellence des
formations et offrir une
expérience unique à nos étudiants

3

S'inscrire activement
dans l'agenda de développement
des pays africains

4

Affirmer
un statut d'université
entrepreneuriale

1 Place Ahmed Orabi,
Al Mancheya, BP415,
21111 Alexandrie, Egypte
www.usenghor-francophonie.org
facebook.com/usenghor

10

C A M P U S

Bénin
Cotonou
Porto Novo

Master 2
Droit et gestion des
organes démocratiques de l'État

Côte d'Ivoire
Abidjan

Masters 2
Communication et médias
Management de projets
Politiques nutritionnelles
Santé internationale

France
Perpignan

Diplômes d'Université
Droit de l'OHADA et
développement économique
Gouvernance des collectivités
publiques en Afrique francophone

Hongrie
Szeged

Master 2
Relations internationales (spécialité :
développement Europe Afrique)
Master 1
Relations internationales (spécialité :
développement Europe Afrique)

Sénégal
Dakar
Saint - Louis

Masters 2
Gestion des industries culturelles
Santé environnementale
Master 1
Gestion des Industries Culturelles

Masters 2
Agrinovia (Innovation et développement
en milieu rural)
Audit et contrôle de gestion basés sur
le risque dans le secteur public
Droit et politiques de l'environnement
Gestion de l'environnement
Management de projets
Santé internationale
Diplôme d'Université
Gestion des aires protégées

Burkina-Faso
Ouagadougou

Masters 2
Droit international des affaires
Gestion des risques et des catastrophes
Master 1
Gestion des risques et des catastrophes

Djibouti
Djibouti

Masters 2
Management de projets internationaux
Pilotage et évaluation des politiques
publiques

Guinée
Conakry

Masters 2
Administration des entreprises (MBA)
Méthodes informatiques appliquées à
la gestion des entreprises (MIAGE)
Transport et mobilité urbaine durable
Master 1
Sciences de gestion
Méthodes informatiques appliquées à
la gestion des entreprises (MIAGE)

Maroc
Casablanca
Fès
Marrakech
Rabat

Master 2
Transport et mobilité durables dans
les villes africaines (et pas durable)

Togo
Lomé

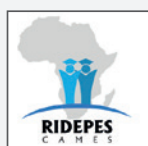
LISTE DES UNIVERSITÉS MEMBRES DU RIDEPES/CAMES

BURKINA FASO (15)
Université Ouaga 3S (UO3S)
Union National des Etablissements d'Enseignement Privé Laïc (UNEELP-L)
Institut Supérieur et Technologie (IST)
Ecole Supérieure des Travaux publics de Ouagadougou (ESTPO)
Ecole Supérieures des Techniques Appliquées (ESTA)
Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISPP)
Université Aube Nouvelle (U-AUBEN)
Ecole supérieure polytechnique de la Jeunesse (ESUP-JEUNESSE)
Institut Supérieur de Management et de Technologie (ISMT)
Université Saint-Thomas-d'Aquin (USTA)
Institut CERCO
Institut Supérieur de Génie Electrique du Burkina Faso (ISGE-BF)
Institut Supérieur de Management de Koudougou (ISMK)
Institut Supérieur Privée de Santé (ISFP)
Online Training Center (OTC)
GUINEE CONAKRY (03)
Université Kofi Annan de Guinée (UKAG)
Université Ahmadou Dieng (UAD)
Universite la Source (ULS)
NIGER (07)
Institut Pratique de Santé Publique (IPSP)
Ecole des Techniques Economiques Comptables Commerciales et de Communication (ETEC)
Institut Nigérien d'Informatique et de Maintenance Electronique (INIME)
Institut Africain de Technologie (IAT)
Ecole de Santé Publique et de l'Action Sociale (ESPAS)
École des Cadres
École Supérieure de Management (ESM)
MALI (08)
Institut Supérieur de Technologies Appliquees (Techno LAB ISTA)
SUP MANAGEMENT
Institut des Sciences Politiques Relations Internationales et Communications (ISPRIC)
Institut Supérieur des Techniques Economiques (INTEC SUP)
GROUPE VITOS
Universite Kankou Moussa (UKM)
Ecole Supérieur de Gestion d'Informatique et de. Comptabilité (ESGIC)
Université Privée Ahmed Bab (UPAB)
COTE D'IVOIRE (05)
Sup Management (GROUPE SUP)
Groupe Intellect d'Afrique
AGITEL FORMATION
Cours Pigier
Institut CERCO

TCHAD (13)
TSPS
CFIS/APDL
ISTD/AVD
Institut Supérieur d'Administration et de d'Informatique Appliquée (ISADIA)
COFID
Institut des sciences de la santé et de l'assainissement Toumai (ISSAT)
INUSAD
SUP MANAGEMENT
Institut Supérieur de Gestion (ISG)
Institut Supérieur Polytechnique « La Francophonie (ISPF)
Ecole supérieure de Tourisme, Hôtellerie et Commerce (ESTHOC)
Ecole Polytechnique d'Ingénierie, de Commerce et d'Administration (EPICA)
GABON (04)
Institut International du Management (IIM)
Institut des Hautes Études de l'Entreprise (IHEE)
African University of Management (AUM)
Institut des Techniques Avancée (ITA)
SENEGAL (03)
Institut Technique de Commerce (ITECOM)
Université de l'Entreprise (GROUPE AFI-UE)
Institut Africain de Management (IAM)
TOGO (01)
Institut Africain et d'Etudes Commerciales (GROUPE BK-IAEC)
CONGO (03)
École supérieure interafricaine d'électricité (ESIE)
UNIVERSITE DISTANT PRODUCTION HOUSE (UDPH)
Ecole Africaine de Développement (EAD)
BENIN (03)
Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO)
Institut CERCO
Institut Supérieur des Métiers de l'Audiovisue (ISMA)

LISTE DES ASSOCIATIONS MEMBRES DU RIDEPES

Conférence des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur (CEPES) - Burkina Faso
ANCEIPT - Niger
Association des établissements privés de l'enseignement supérieur (AEPES) - Mali
Union patronale les Etablissements privés de l'enseignement supérieur (Upesup) - Côte d'Ivoire
Conférence des Grandes Ecoles (CGE) - Sénégal
Conférence des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur (CEPES) - Sénégal
ATIPES - Tchad
Association des établissements privés de l'enseignement supérieur (ADEPES) - Bénin



RÉSEAU INTERNATIONAL DES ETABLISSEMENTS
PRIVÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE
L'ESPACE CAMES.
www.ridepes-cames.org



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**DEVENEZ
PARTENAIRE
DU CAMES**



LE PSDC, LE REFERENTIEL D'ACTIONS DU CAMES

Le Conseil des Ministres du CAMES a doté l'institution, à Cotonou en 2013, d'un Plan stratégique de développement (PSDC) pour l'horizon 2015-2019, qui met en cohérence les missions et les programmes avec le développement récent de l'enseignement supérieur et de la recherche en Afrique et dans le monde.

Le PSDC, fruit d'un changement de politique managériale accompagnant des échanges entre gouvernements, universités et centres de recherche, secteurs privés et partenaires au développement, a été conçu pour être une feuille de route, un référentiel d'actions du CAMES, pour cinq années.

Sept (07) axes stratégiques innovants et structurants – qui prennent en compte les différents contextes universitaire, scientifique, socio-économique et politique à l'échelle continentale et mondiale – forment l'ossature du PSDC :

- **Axe 1 «Élaboration d'un code d'éthique et de déontologie du CAMES»** qui décline le cadre de valeurs dans lequel le travail et l'expertise, sous ses différentes formes, sont réalisés au CAMES. Il reflète la « marque CAMES » et renforce le lien de confiance entre ses différents partenaires.
- **Axe 2 «Modernisation de la gouvernance»** pour une plus grande efficacité et une transparence dans la gestion aussi bien administrative que des programmes du CAMES ;
- **Axe 3 «Réalisation d'une doublure virtuelle du CAMES»**, afin d'assurer une plus grande visibilité et d'éviter l'isolement intellectuel professionnel, en promouvant la mobilité des connaissances, en accroissant l'accès à moindre coût aux ressources documentaires et en facilitant les échanges institutionnels ;
- **Axe 4 «Renforcement de la démarche qualité»** dans toutes les activités et programmes du CAMES ainsi que dans les pays membres, en vue de promouvoir des systèmes éducatifs et de recherche efficaces et efficaces ;
- **Axe 5 «Soutien et la valorisation de la formation, la recherche et l'innovation»**, afin d'accroître l'efficacité et la pertinence des offres de formation, des activités de recherche et de l'innovation, en cohérence avec la demande sociale des États ;
- **Axe 6 «développement de synergies, des partenariats et des programmes innovants»**, afin d'optimiser les ressources disponibles, de mutualiser les efforts, en vue d'accroître la pertinence des actions du CAMES, tout en évitant la duplication ;
- **Axe 7 «Renforcement du rayonnement et de la visibilité du CAMES»**, afin de renforcer la position centrale de l'Institution, dans l'exécution des missions, pour lesquelles elle jouit déjà d'une légitimité politique, juridique et organisationnelle.

« Fort de la distinction dont vous venez d'honorer le Niger, je serai votre Ambassadeur auprès de mes pairs et des organisations internationales, pour plaider en faveur de la promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche et pour plus de ressources financières en faveur du CAMES », SEM. Issoufou MAHAMADOU, Président de la République du Niger.

